



Section 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE L'ENTREPRISE

Nom du produit :	Acétylène (dissous)
Nom commercial :	Acétylène (dissous)
Formule chimique :	C2H2
Synonymes :	Acétylène, éthine, éthyne, naryclène
Famille chimique :	Alcyne
Usage du produit :	Industriel et professionnel. Faire une analyse des risques avant utilisation. Gaz inflammable pour applications de soudage, coupage, chauffage, brasage. Gaz de test ou d'étalonnage. Utilisation en laboratoire. Réaction chimique/synthèse. Utiliser comme carburant. Contacter le fournisseur pour plus d'information sur l'utilisation.
Identification de la société :	LES PROFESSIONNELS DU GAZ - PROGAZ PLUS - SAS DAKAR (SENEGAL), Azur 15, Building 12, Boulevard Djily MBAYE, le Plateau. info@progazplus.com www.progazplus.com
Numéro d'appel d'urgence :	

Section 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Vue d'ensemble des urgences :	
Danger :	Gaz inflammable sous pression. Peut former un mélange explosif en présence d'air. Les bouchons fusibles, s'il y a lieu, supérieur et inférieur, et celui du robinet fondent entre 98 et 104°C. Ne pas purger les bouteilles lorsque la pression est supérieure à 1,03 bar. Peut causer des étourdissements et de la somnolence. Les secouristes peuvent être tenus d'utiliser un appareil respiratoire autonome. A une température et une pression normales, l'acétylène commercial est un gaz incolore et a une odeur distinctive d'ail.
Voies d'exposition :	Inhalation.
Effets d'une surexposition simple (aigüe) :	
Inhalation :	Asphyxiant. Les effets sont causés par un manque d'oxygène. Des concentrations modérées peuvent causer des maux de tête, des étourdissements, des vertiges, de la somnolence, l'excitation, une salivation excessive, des vomissements et des évanouissements. Les vapeurs liquides (acétone) peuvent causer l'incoordination et des douleurs abdominales. Le manque d'oxygène peut causer la mort.
Contact avec la peau :	Aucun effet prévu. Le liquide (acétone) peut causer des gelures.
Absorption cutanée :	Aucun effet prévu. Le liquide (acétone) peut causer des gelures.
Ingestion :	Voies d'exposition très peu probable ; mais le liquide (acétone) peut causer des gelures aux lèvres et à la bouche. Si ingéré, le liquide peut provoquer des nausées.
Contact avec les yeux :	Les vapeurs contenant de l'acétone peuvent causer une irritation. Le liquide (acétone) peut causer une irritation et des gelures.
Effets de la surexposition répétée (chronique) :	Le soudage et le découpage peuvent créer des dangers additionnels pour la santé. Les fumées et les gaz peuvent être nocifs et causer des maladies pulmonaires graves. « Garder la tête à bonne distance des fumées. Ne pas respirer les fumées ni les gaz produits par le processus. Utiliser un système de ventilation suffisant ou une ventilation locale au poste de travail. Des substances potentiellement dangereuses peuvent être contenues dans les flux, les revêtements, les gaz, les métaux, etc. S'assurer d'avoir la fiche signalétique de chaque produit utilisé. Une courte surexposition aux fumées peut causer des étourdissements, des nausées, ou l'assèchement et l'irritation du nez, de la gorge ou des yeux.
Autres effets de la surexposition :	Aucun connu.
Cancérogénicité :	Non considéré comme cancérigène par l'OSHA, le NTP et le CRC.
Éléments d'étiquetage :	
Règlement d'Etiquetage CE 1272/2008 (CLP)	
Pictogrammes de danger :	 
Mention de danger :	H220 – Gaz extrêmement inflammable. H280 – Contient un gaz sous pression ; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
Mention supplémentaires :	EUH006 – Danger d'explosion en contact ou sans contact avec l'air.

ACETYLENE DISSOUS

Prévention :	P202 – Ne pas manipuler avant d’avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité P210 – Tenir à l’écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. – Ne pas fumer.
Intervention :	P377 – Fuite de gaz inflammé : ne pas éteindre si la fuite ne peut pas être arrêtée sans risque. P381 – Eliminer toutes les sources d’ignition si cela est faisable sans danger.
Stockage :	P403 – Stocker dans un endroit ventilé.
Autres dangers :	Aucun(e).

Section 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS
Substance :

Nom de la substance	Contenance	No CAS No CE No Index N° d'enregistrement	Classification (DSD)	Classification (CLP)
Acétylène (dissous)	100%	74-86-2 200-816-9 601-015-00-0 01-2119457406-36	F+; R12 R5 R6	Flam. Gas 1 (H220) Press. Gas Dissolved (H280) Expl. EUH006

DSD : « Dangerous Substances Directive » - CLP (en anglais : Classification, Labelling, Packaging)

Mélanges :

Ne contient pas d'autres composants ni impuretés qui pourraient modifier la classification du produit. Pour des raisons de sécurité, l'acétylène est dissous dans l'acétone ou dans le diméthylformamide. Les vapeurs de solvant sont extraites en tant que impuretés lorsque l'acétylène est extrait de l'emballage. La bouteille est remplie d'une matière poreuse qui dans certains cas contient des fibres d'amiante. Ces fibres d'amiante sont enfermées dans la matière poreuse et il n'y a pas d'exposition dans les conditions normales d'utilisation.

Section 4. PREMIERS SECOURS
Description des premiers secours :

Inhalation :	Déplacer la victime dans une zone non contaminée, en s'équipant d'un appareil respiratoire autonome individuel (ARI). Maintenir la victime au chaud et au repos. Appeler un médecin. Pratiquer la respiration artificielle si la victime ne respire plus.
Contact avec la peau :	Pas d'effets néfastes attendus avec ce produit.
Contact avec les yeux :	Pas d'effets néfastes attendus avec ce produit.
Ingestion :	L'ingestion n'est pas considérée comme un mode d'exposition possible.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés :

Peut causer l'asphyxie à concentration élevée. Les symptômes peuvent être une perte de connaissance ou de motricité. La victime peut ne pas être consciente de l'asphyxie.
Peut avoir des effets narcotiques à faible concentration. Les symptômes peuvent être des étourdissements, des maux de tête, des nausées et une perte de coordination.

Indications des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :

Obtenir une assistance médicale.

Section 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE
Moyens d'extinction :
Agents d'extinction appropriés :

Eau en pulvérisation ou en nuage.
Poudre sèche.

Agents d'extinction non appropriés :

Ne pas utiliser un jet d'eau pour éteindre.
Dioxyde de carbone.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange :

Risques spécifiques : L'exposition au feu peut entraîner la rupture et l'explosion des récipients.

Produits de combustion dangereux :

Une combustion incomplète peut produire du monoxyde de carbone.

Conseils aux pompiers :

Méthodes spécifiques : Utiliser des moyens d'extinction appropriés au feu aux alentours. L'exposition au feu et à la chaleur peut causer la rupture des récipients de gaz. Refroidir les récipients exposés avec de l'eau pulvérisée depuis un endroit protégé. Ne pas laisser s'écouler dans les caniveaux l'eau d'arrosage utilisée dans les cas

d'urgence. Si possible, arrêter le débit gazeux. Continuer à arroser à l'eau depuis un endroit protégé, jusqu'à ce que le récipient reste froid. Ne pas éteindre une fuite de gaz enflammée, sauf si absolument nécessaire.

Une ré-inflammation spontanée et explosive peut se produire. Éteindre les autres feux.

Utiliser de l'eau en pulvérisation ou en nuage pour rabattre au sol les fumées si possibles.

Équipements de protection spéciaux pour les pompiers :

Dans les espaces confinés utiliser un appareil respiratoire autonome individuel (ARI).

Vêtement de protection et équipement de respiration autonome pour les pompiers.

Section 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :**

Essayer d'arrêter la fuite. Prendre en compte le risque d'atmosphères explosives.

Porter un appareil respiratoire autonome individuel (ARI) pour entrer dans la zone, à moins d'avoir contrôlé que celle-ci est sûre.

Évacuer la zone. Assurer une ventilation d'air appropriée. Éliminer les sources d'inflammation.

Précautions pour la protection de l'environnement :

Essayer d'arrêter la fuite.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :

Ventiler la zone.

Référence à d'autres sections : Voir aussi les sections 8 et 13.**Section 7. MANIPULATION ET STOCKAGE****Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :****Sécurité lors de l'utilisation du produit :**

Seules les personnes ayant l'expérience et la formation appropriée peuvent manipuler les gaz sous pression dans le respect des bonnes procédures industrielles d'hygiène et de sécurité.

Utiliser seulement l'équipement spécifié, approprié à ce produit, à sa pression et à sa température d'utilisation. Contacter votre fournisseur de gaz en cas de doute.

Éviter tout contact avec le cuivre pur, le mercure, l'argent et les alliages avec plus de 65% de cuivre ou plus de 43% d'argent.

Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Purger l'air de l'installation avant d'introduire le gaz.

Maintenir à l'écart de toute source d'ignition (y compris de charges électrostatiques). Ne pas fumer. N'utiliser que des outils non étincelant. Évaluer les risques potentiels d'atmosphère explosive et le besoin d'équipements ATEX.

S'assurer que toute l'installation gaz a été (ou est régulièrement) contrôlée pour les fuites, avant utilisation.

Le solvant peut s'accumuler dans les canalisations. Pour l'entretien, utiliser des gants résistant appropriés (spécifiques pour le DMF ou l'acétone), des lunettes de protection étanches.

Sécurité lors de la manutention du récipient de gaz :

Se reporter aux instructions du fournisseur pour la manutention du récipient.

Protéger les bouteilles des dommages physiques, ne pas les tirer, les rouler, les glisser, les laisser tomber. Pour déplacer les bouteilles même sur une courte distance, utiliser un chariot conçu pour le transport de bouteilles.

Laisser le chapeau de protection du robinet en place jusqu'à ce que le récipient soit à nouveau sécurisé soit par un mur soit par un support ou placé dans un conteneur ou mises en position d'utilisation.

Si l'utilisateur rencontre une quelconque difficulté lors de l'ouverture ou de la fermeture du robinet de la bouteille, il doit interrompre l'utilisation et contacter le fournisseur.

Les robinets endommagés doivent être immédiatement signalés au fournisseur. Maintenir les robinets des récipients propres et non contaminés, particulièrement par de l'huile ou de l'eau.

Si le récipient en a été équipé, dès qu'il a été déconnecté de l'installation, remettre en place le chapeau ou le bouchon de sortie du robinet. Fermer le robinet du récipient après chaque utilisation et lorsqu'il est vide, même s'il est encore raccordé à l'équipement.

Ne jamais tenter de transférer le gaz d'une bouteille/récipient, dans un autre emballage.

Ne jamais utiliser une flamme directe ou un chauffage électrique pour augmenter la pression dans le récipient.

ACETYLENE DISSOUS

Ne pas enlever ou détériorer les étiquettes mises par le fournisseur pour identifier le contenu de la bouteille.

Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités :

Stocker le récipient dans un endroit bien ventilé, à température inférieure à 50°C.
Entreposer à l'écart des gaz comburants et des autres matières comburantes. Les récipients doivent être stockés en position verticale et sécurisés pour éviter les chutes. Les récipients en stock doivent être périodiquement contrôlés pour leur état général et l'absence de fuite.
Les protections des robinets des récipients ou les chapeaux doivent être en place. Stocker les récipients dans des endroits non exposés au risque de feu et éloignés des sources de chaleur et d'ignition. Toutes les installations électriques dans les stockages doivent être compatibles avec le risque d'exposition aux atmosphères potentiellement explosives.
Respecter toute les réglementations et exigences locales pour le stockage des récipients.
Les récipients ne doivent pas être stockés dans des conditions susceptibles d'aggraver la corrosion. Tenir à l'écart des matières combustibles

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) :

Aucun(e).

Section 8. MAITRISE DES RISQUES A L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**Contrôles techniques appropriés :**

Des détecteurs de gaz doivent être utilisés lorsque des gaz / vapeurs inflammables sont susceptibles d'être relâchés. Penser au permis de travail, ex. pour la maintenance.
Les équipements sous pression doivent être régulièrement contrôlés pour vérifier l'absence de fuites. Maintenir une ventilation d'extraction appropriée localement et de l'ensemble.
La substance n'est pas classée dangereuse pour la santé de l'homme ou pour ses effets sur l'environnement, en conséquence, l'évaluation d'exposition ou la caractérisation des risques n'est pas requise. Pour les travaux qui nécessitent une intervention des travailleurs, la substance doit être manipulée dans le respect des bonnes procédures industrielles d'hygiène et de sécurité.

Équipements de protection individuelle :

Une analyse des risques de l'utilisation du produit doit être menée et documentée dans tous les lieux de travail concernés par l'utilisation du produit afin de choisir les équipements personnels de sécurité concernant les risques identifiés.
Choisir des Equipements de Protection Individuelle respectant les normes EN/ISO recommandées.
Porter des lunettes de protection étanches équipées de filtres appropriés pour le soudage et le coupage.

Protection des yeux/du visage :

Porter des lunettes de sécurité équipées de protections latérales. Norme EN 166 - Protection personnel des yeux.

Protection de la peau :

Protection des mains : Porter des gants de protection lors de la manutention des bouteilles de gaz. Norme EN 388 - Gants de protection contre les risques mécaniques.

Divers : Considérer le port de vêtements de sécurité anti-feu et anti-électricité statique.
Porter des chaussures de sécurité lors de la manutention de bouteilles.

Protection respiratoire :

Aucune n'est nécessaire.

Risques thermiques :

Aucune n'est nécessaire.

Section 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles :****Aspect :**

État physique à 20°C / 101.3kPa :

Gaz.

Forme : Gaz dissout

Couleur : Incolore.

Odeur : Odeur d'ail.

Seuil olfactif : Difficilement détectable à faible concentration.

Valeur du pH : Non applicable.

Masse molaire [g/mol] : 26

Point de fusion [°C] : -80,8

Point d'ébullition [°C] : -84 (s)

Température critique [°C] : 35

Point d'éclair [°C] : Non applicable aux gaz et aux mélanges de gaz.

ACETYLENE DISSOUS

Vitesse d'évaporation (éther=1) :
Non applicable aux gaz et aux mélanges de gaz.

Domaine d'inflammabilité
[%vol dans l'air] : 2,3 - 100
Pression de vapeur [20°C] : 44 bar
Densité relative, gaz (air=1) : 0,9
Densité relative, liquide (eau=1) :

Non applicable.
Solubilité dans l'eau [mg/l] : 1185
Coefficient de partition de n-octanol dans l'eau [log Kow] :
0,37

Température d'auto inflammation [°C] :
305

Point de décomposition [°C] : 635
Viscosité à 20°C [mPa.s] : 0,011
Propriétés explosives : Non applicable.
Propriétés comburantes : Aucun(e).

Autres informations

Autres informations : Aucun(e).

Section 10. STABILITE ET REACTIVITE

Réactivité : Pas de danger de réactivité autres que les effets décrits dans les sections ci-dessous.
Stabilité chimique : Dissous dans un solvant absorbé dans une matière poreuse. Stable dans les conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses :

Peut réagir violemment avec les oxydants. Peut former un mélange explosif avec l'air.
 Peut se décomposer violemment à hautes température et/ou pression, ou en présence d'un catalyseur. Peut réagir de manière explosive même en l'absence d'air.
 Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Conditions à éviter : Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes.
 Haute température. Haute pression.

Matières incompatibles : Air, Comburant.
 Forme des acétylures explosifs avec le cuivre, l'argent et le mercure.
 Ne pas utiliser des alliages contenant plus de 65% de cuivre ou plus de 43% d'argent.

Produits de décomposition dangereux : Pas de produits de décomposition dangereux dans les conditions normales d'utilisation et de stockage

Produits de décomposition dangereux : Aucun(e).

Section 11. INFORMATIONS ECOLOGIQUES :

Toxicité : Pas d'effet écologique connu causé par ce produit.
Persistance et dégradabilité : Dégradation rapide par photolyse dans l'air. Ne subit pas la réaction d'hydrolyse.
Potentiel de bioaccumulation : Pas de bioaccumulation à attendre en cas de log Kow bas (log Kow<4).
Mobilité dans le sol : Dû à sa grande volatilité, la pollution des sols ou eaux par ce produit est improbable.

Résultats des évaluations PBT et VPVB :
Pas classifié comme PBT ou vPvB.

Autres effets néfastes :

- **Effet sur la couche d'ozone :** Pas d'effet connu avec ce produit.
- **Effet sur le réchauffement global :** Pas d'effet connu avec ce produit.

Section 12. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES
Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : L'acétylène a une faible toxicité par inhalation
 Il n'y a pas de données pour la toxicité par ingestion ou par contact cutanée.

Corrosion cutanée / irritation cutanée :
Pas d'effet connu avec ce produit.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire :

ACETYLENE DISSOUS

	Pas d'effet connu avec ce produit.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée :	
	Pas d'effet connu avec ce produit.
Cancérogénicité :	Pas d'effet connu avec ce produit.
Mutagénicité des cellules :	Pas d'effet connu avec ce produit.
Toxicité pour la reproduction :	Pas d'effet connu avec ce produit.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique:	Pas d'effet connu avec ce produit.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée:	Pas d'effet connu avec ce produit.
Danger par inhalation :	Non applicable aux gaz et aux mélanges de gaz..

Section 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION
Méthodes de traitement des déchets :

Éviter de rejeter à l'atmosphère.
 Ne pas évacuer dans les endroits où il y a un risque de former un mélange explosif avec l'air.
 Le gaz rejeté doit être brûlé dans un brûleur approprié équipé d'un anti-retour de flamme.
 Se référer au code de bonnes pratiques de l'EIGA Doc 30/10 " Disposal of gases".

Informations complémentaires :

Afin d'élimination, faire reprendre la bouteille de gaz par le fournisseur, exclusivement. La bouteille contient une matière poreuse qui peut contenir des fibres d'amiante et qui est saturée d'un solvant (acétone ou diméthylformamide).

Section 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Numéro ONU : UN 1001
Étiquetage ADR, IMDG, IATA



2.1 : Gaz inflammables

Transport terrestre (ADR/RID)

I.D. n° : 239
Désignation officielle ONU: ACÉTYLÈNE DISSOUS
Classe(s) de danger pour le transport :
 2
Code de classification ADR/RID: 4 F
Instruction(s) d'emballage : P200
Code de restriction en tunnel: (B/D)
Dangers pour l'environnement : Aucun(e).

Transport par mer (IMDG)

Désignation officielle ONU : ACÉTYLÈNE DISSOUS
Classe : 2.1
N° d'urgence: F-D, S-U
Polluant marin : Non
Dangers pour l'environnement : Aucun(e).

Transport aérien (OACI / IATA-DGR)

Désignation (IATA): ACÉTYLÈNE DISSOUS
Classe : 2.1
Avion Passagers et Cargo : NE PAS CHARGER DANS LES AVIONS DE PASSAGERS.
Avion-Cargo seulement : Autorisé.
Dangers pour l'environnement : Aucun(e).

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Éviter le transport dans des véhicules dont le compartiment du chargement n'est pas séparé de la cabine de conduite.
 S'assurer que le conducteur du véhicule connaît les dangers potentiels du chargement ainsi que les mesures à prendre en cas d'accident ou autre situation d'urgence.
 Avant de transporter les récipients:

- S'assurer que les récipients sont fermement arrimés.
- S'assurer que le robinet de la bouteille est fermé et ne fuit pas.
- S'assurer que le dispositif de protection du robinet est correctement mis en place.

ACETYLENE DISSOUS

- S'assurer qu'il y a une ventilation appropriée.

Section 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES**Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Législation CE**

Restrictions d'utilisation : Aucun(e).

Législation nationale

Règlementation nationale : S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

Section 16. AUTRES INFORMATIONS**Conseils relatifs à la formation :**

S'assurer que les opérateurs comprennent bien les risques d'inflammabilité.

Les risques d'asphyxie sont souvent sous-estimés et doivent être soulignés pendant la formation des opérateurs.

Avant d'utiliser ce produit pour une expérience ou un procédé nouveau, examiner attentivement la compatibilité et la sécurité du matériel mis en œuvre.

Autres données :

Les informations données dans ce document sont considérées comme exactes au moment de son impression. Malgré le soin apporté à sa rédaction de ce document, aucune responsabilité ne saurait être acceptée en cas de dommage ou d'accident résultant de son utilisation.

La présente Fiche de Données de Sécurité a été établie conformément aux Directives Européennes en vigueur et est applicable à tous les pays qui ont traduit les Directives dans leur droit national.

Utilisations recommandées & restrictions :

La présente FDS est donnée à titre purement informatif et peut être modifiée sans préavis.

[Avant d'acheter quelque produit que ce soit, veuillez prendre contact avec le bureau local de Les Professionnels du Gaz afin d'obtenir une FDS complète (comportant la raison sociale du fabricant et le numéro de téléphone à contacter en cas d'urgence).

FIN DU DOCUMENT